



Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

Section de Loire-Atlantique

Cher(ère) ami(e), cher(ère) adhérent(e),
À l'occasion de cette rentrée 2021, nous
avons le plaisir de vous
adresser ce bulletin qui au-
gure, espérons-le, une re-
prise de nos activités dans un
cadre plus normal après ces
deux années difficiles.

Comme vous le savez, même
pendant la pandémie, l'AMO-
PA 44 a toujours continué et
continue encore d'être bien
présente.

Après la **sortie en forêt du
Gâvre** début juillet où nous
étions 25 participants, le **voyage en Albanie**
en septembre, nous envisageons une nou-
velle **journée détente** en octobre si tout va
bien dans la région de Laval.



Par ailleurs, nous tiendrons notre **Assemblée Générale**
samedi 20 novembre dans un lieu non encore

fixé, et le **déjeuner des Palmes sa-
medi 11 décembre** aux Terrasses
de la Gournerie où tous nos adhé-
rents et sympathisants sont invités.
Ces moments de rencontre sont im-
portants dans la vie de l'association.

Enfin la section de Loire Atlantique
relance dès maintenant les **con-
cours proposés aux établisse-
ments scolaires** publics et privés du
département, avec le soutien habi-
tuel de la Direction académique.

N'hésitez-pas à suivre toute notre
actualité sur le site internet « amopa44.fr » !

Et dans l'attente de vous retrouver bientôt, je vous
adresse mes plus cordiales salutations.

Pascal BICHON, président

Une journée en forêt du Gâvre

En ce jeudi 1^{er} juillet 2021
vers 12 heures, 25 Amopa-
liens de la section de la
Loire-Atlantique ont rejoint la forêt
du Gâvre au lieu-dit *La Maillardais*
sous un soleil annoncé et lui aussi
au rendez-vous, au grand soulage-
ment de certains.

Nos 25 Amopaliens ont investi les
tables de pique-nique du rond-
point de la Belle Etoile. Ils ont goûté
aux joies des retrouvailles et aux
saveurs du menu concocté par le
chef.

Une forêt très ancienne

C'est sur l'allée du Coudray, que la
« greffe » avec le technicien fores-
tier de l'ONF, Monsieur Pierre
Wendling, a eu lieu vers 14 heures.
La forêt domaniale du Gâvre avec
ses 4.500 hectares est une proprié-
té privée de l'État. Lambeau de la
forêt intérieure de Bretagne, elle
est très ancienne. On a retrouvé
des haches de pierre et de bronze,
des alignements mégalithiques
dans le secteur du *Pilier* et aux
alentours du *Chêne de la Messe*.

Le Gâvre tire son nom du mot cel-
tique « Gavr » que l'on retrouve de
nos jours dans la langue bretonne.

Il signifie *chèvre* ou *chevreuil* ou
même *cerf*. Des thermes gallo-
romains ont été mis à jour au sud
de la forêt. Aujourd'hui les fouilles
sont recouvertes et ainsi protégées.
Au Moyen-Âge, le duc de
Bretagne utilise l'espace forestier
pour la chasse à courre. Un châ-
teau est construit au Gâvre. Pour
faire venir les habitants, le duc ac-
corde des droits pour disposer
d'une main d'œuvre pour l'entretie-
n de la forêt. (droit de panage
pour permettre la nourriture des
porcs, droit de bois mort pour le
ramassage). En 1491 par le mariage
d'Anne de Bretagne avec le roi
Charles VIII, la forêt du Gâvre fut
rattachée au domaine royal.

À l'époque moderne, Colbert en-
courage la production du bois de

marine et à la Révolution, la forêt
devient domaine public. Sous Na-
poléon III on a reboisé 30% de la
forêt du Gâvre en résineux : pin
maritime, pin sylvestre, pin laricio,
sapin douglas... le reste étant cons-
titué de feuillus. Sa diversité est
gage de meilleure solidité.

Une forêt aux rôles multiples

Aujourd'hui, son rôle est multifon-
ctionnel, production de bois
d'œuvre mais aussi accueil du pu-
blic et rôle social. Elle est gérée par
l'Office National des Forêts avec
trois techniciens forestiers sur la
Loire-Atlantique. La zone du carre-
four de la Belle Étoile a été aména-
gée pour l'accueil du public (aires
de parking, tables de pique-nique,
panneaux d'information, parcours
de santé...).



Quoi de neuf ces derniers mois ???

Vous trouverez **comptes rendus détaillés**
et galeries de **photos** sur notre site
www.amopa44.fr



La forêt du Gâvre présente 232 parcelles qui sont autant d'unités de gestion avec des arbres différents en fonction du type de sol. Un aménagiste établit un plan de gestion pour 20 ans. Il prévoit les coupes et les travaux pour chaque année à venir. La forêt produit 5 à 6 m³ de bois par hectare et par an soit entre 20.000 et 30.000 m³ de bois. L'ONF ne surexploite pas la forêt.

Tous les ans, 6 lots de chasse sont définis : 4 lots de tir et 2 de chasse à courre contribuent à la réalisation du plan de chasse. Des inventaires de gibier sont réalisés tous les ans, du lièvre au cerf. Ils donnent une idée de la population cynégétique qui s'avère stable actuellement. Les dégâts des cerfs et des chevreuils sont particulièrement observés.

Les engins lourds sont autorisés à la période sèche (juillet à novembre). Les travaux d'entretien et de fauchage n'ont pas lieu en période de nidification. L'ONF a obtenu un label de gestion durable (PEFC) le bois est exploité et utilisé localement (scierie à Nozay, négociants locaux à Riaillé et en Vendée). En forêt du Gâvre, la grande longueur de fût est privilégiée dans les hêtraies et les futaies de chênes quand les arbres arrivent à maturité : 180 ans.

La régénération se fait sur place par des arbres de 2 ans maximum pour favoriser le bon remplacement des arbres abattus. Des coupes secondaires ont lieu tous les 4 à 5 ans. Les arbres bien droits ont une valeur ajoutée pour la tonnellerie notamment. 5 m³ de bois donnent 1 m³ de bois de tonneau. La typicité de certains bois est recherchée en tonnellerie. Les bois les moins beaux sont destinés aux bûches de bois de chauffage. Les bois courbes sont toujours utilisés pour les bois de marine.

Le cheminement du groupe le long du sentier permet d'identifier certains aspects du bois. Une loupe importante sur un tronc, des « brogues », amas de bourgeons, peuvent être valorisées en ébénisterie ou marqueterie. Les grumes sont vendues 600 euros par m³. On compte 2 à 3 m³ par grume. Certains chênes rouvres atteignent 30 m de hauteur et apportent 4 m³ de bois pour une valeur de 2.400 euros. Le hêtre est une essence de sous-bois alors que le chêne est une essence de lumière. Ils sont souvent associés.

Le martelage

La sélection donne lieu à un martelage à la base de l'arbre et au corps à l'aide du marteau. L'estampillage « AF » (Administration Forestière), est martelé. L'abattage d'un arbre de 200 ans demande une certaine technicité. Il est souvent fait appel à un émondeur pour éliminer la fourche afin de ne pas abimer la grume.

Des coupes de régénération au profit des arbres les plus beaux ont lieu tous les 20 ans. Des coupes dites d'amélioration ont lieu aussi pour permettre à certains fûts d'atteindre les 180 ans.

Pour les résineux, il faut attendre 65 ans pour une régénération de pin maritime et 90 ans pour le pin sylvestre. On en tire des billons de 4 à 12 mètres de hauteur. Le plan de gestion de coupe a lieu tous les 7 à 8 ans. Les bois de la forêt du Gâvre sont commercialisables entre 50 et 180 ans. Les techniques de vente du

bois se sont modernisées : les lots sont attribués par internet par le biais d'enchères au mieux-disant.

Le retour au point de rassemblement traverse un fourré de chênes et de bas perchis. Sur le chablis, monsieur Wendling utilise son marteau de martelage pour montrer comment s'opère la sélection des arbres à abattre. Le sceau est martelé sur le branchis opéré par le côté hache du marteau. Le sceau martelé de la même manière à la base de l'arbre assure une vérification après la coupe.



Il est 17 heures, le groupe remercie Monsieur Wendling pour nous avoir communiqué sa passion pour ce beau métier et fait comprendre les multiples interactions de l'écosystème forestier.

Guy Renaudeau



Prochainement

- 20-29 septembre : voyage en Albanie
- 9 et 10 octobre : congrès national de l'AMOPA à Avignon
- 20 novembre : assemblée générale de la section de Loire-Atlantique
- 11 décembre : déjeuner des Palmes au château de la Gournerie